

TCC THIONVILLE

Equipe
RCI



3^{ème} SELECTIF IGP

A retourner avant le : 08/02/2018

22 au 24 Février 2019

Montant de l'engagement : 25€

Sélectif organisé par : TCC Thionville

Courrier à adresser à :

Mr Alain Rubeo-Lisa

25 rue de la Faïencerie 54400 Longwy

Pour tous renseignements Techniques vous pouvez contacter : **Pierre Fendt 06-81-33-98-80**
pierre.fendt@orange.fr

Coller l'étiquette d'identification du chien

**JOIGNEZ DEUX ETIQUETTES
SUR LEURS SUPPORTS**

Téléphone du propriétaire :

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence)

Régionale :

Nom du conducteur (si différent du propriétaire) :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Dates et conditions de l'obtention des concours I. G. P. 3 (Obligatoire pour participer à un 1^{er} sélectif I. G. P.)

I. G. P. 3	Lieu	Date	Juges	Résultats			
				A	B	C	Tot
1 ^o concours							

Rappel : Pour accéder à un sélectif dans la première année de compétition du chien, 1 concours niveau 3 en France avec mention est obligatoire

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2^o catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club
Cachet, date et signature

Le Concurrent
Date et signature

Toute demande d'engagement non accompagnées de son règlement et de la photocopie du certificat antirabique (pour les races concernées) ne sera pas prise en considération.

La confirmation d'engagement sera envoyée par mail ou à défaut par courrier.

